



2009

Rapport Annuel

lux-Airport

SOCIÉTÉ DE L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG S.A.



Rapport Annuel lux-Airport 2009





# Sommaire

<b>PRÉFACES</b>	<b>6</b>
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	9
<b>LES ORGANES DE L'ENTREPRISE</b>	<b>11</b>
ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2009	11
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	12
COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION	13
<b>LES MISSIONS</b>	<b>15</b>
<b>ÉVOLUTION DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES AU FINDEL</b>	<b>16</b>
<b>RÉTROSPECTIVE DES FAITS MARQUANTS 2009</b>	<b>19</b>
<b>NOS MÉTIERS</b>	<b>20</b>
EXPLOITATION DE L'AÉROPORT	20
GESTION DES PARKINGS	20
SÛRETÉ	21
SÉCURITÉ	21
GESTION IMMOBILIÈRE	22
MAINTENANCE TECHNIQUE	22
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	23
<b>NOS RESSOURCES</b>	<b>24</b>
L'EFFECTIF	24
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF	24
L'INFORMATIQUE	25
PROMOTION AÉROPORTUAIRE ET COMMUNICATION	26
<b>INDICATEURS DE QUALITÉ DE SERVICE</b>	<b>28</b>
<b>PERFORMANCES ET STATISTIQUES</b>	<b>31</b>
<b>NETWORK / DESTINATIONS</b>	<b>32</b>
<b>CARTE DES DESTINATIONS</b>	<b>32</b>
<b>COMPAGNIES AÉRIENNES</b>	<b>33</b>
<b>CHIFFRES CLÉS 2009</b>	<b>34</b>
PASSAGERS	34
TOP 5 DES DESTINATIONS 2009	35
SCHENGEN / NON SCHENGEN	35
HEURES DE POINTE	36
FRET ET POSTE	38
<b>LA FOURNITURE D'ÉNERGIES AU FINDEL</b>	<b>41</b>
<b>RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE</b>	<b>42</b>
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>	<b>44</b>
BILAN	44
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	45
<b>PERSPECTIVES</b>	<b>46</b>

# Préfaces





## Message du président du conseil d'administration

2009 a été la première année complète d'exploitation du nouveau terminal A et du parking souterrain. Une année dont rien ne permettait de croire ce qu'elle serait en réalité, par les conséquences de la crise économique, en complément de la crainte d'une épidémie grippale. Ces événements ont certes affecté tous les secteurs d'activité, mais en particulier l'industrie mondiale du transport aérien.

Nous terminons l'année 2009 avec une baisse de 8,5 % de passagers et de 20 % du tonnage fret traité. La diminution du trafic enregistrée en 2009, qu'il s'agisse de l'activité passage ou de l'activité fret, s'inscrit dans une tendance générale à la récession enregistrée par tous les aéroports en Europe et de par le monde. Toute l'industrie du transport aérien et tous ses partenaires que sont les sociétés d'exploitation aéroportuaires ont ainsi été touchées de plein fouet, alors même qu'elles venaient de subir l'impact de la flambée record du prix du pétrole, qui avait marqué les huit premiers mois de l'année 2008.

Un signe encourageant est intervenu fin de l'année 2009, avec une hausse de 5 % du nombre de passagers pour le seul mois de décembre 2009 et une légère reprise des activités de transport fret. Ceci s'inscrit d'ailleurs dans une tendance mondiale constatée par l'association Airport Council International.

C'est dire que lux-Airport s'est aussi trouvé confronté à une situation difficile. Mais comparé à la plupart des autres aéroports, grâce notamment à une gestion prudente, nous avons mieux réussi à faire face à cette crise profonde.

Ce n'est pas le fruit du hasard ; au contraire, toute l'année durant, les responsables et les membres du personnel de lux-Airport ont tout mis en œuvre pour aider les compagnies, les passagers et les tenanciers des concessions commerciales dans l'aéroport.

Je rappellerais ainsi simplement le support apporté par lux-Airport aux différents usagers du site aéroportuaire qu'il soit financier ou opérationnel. J'ajouterais aussi qu'à partir du début de l'année 2010, un effort supplémentaire sera réalisé par une réduction de la redevance aéroportuaire par passager.

Cette gestion saine et cet engagement sans faille permettent à lux-Airport d'afficher des résultats financiers satisfaisants malgré la crise. Et cela alors que la remontée du nombre de passagers en décembre 2009 et divers projets immobiliers nous donnent de bonnes perspectives pour 2010.

Je désire remercier la Direction et chaque employé de lux-Airport pour ces efforts continus. Dans un tel contexte de crise mondiale, l'écoute des compagnies et des passagers a été essentielle pour leur apporter l'aide la plus efficace possible. C'est cette volonté qui nous guide plus que jamais.

**Frank Reimen**  
Président du conseil d'administration





## Message du directeur général

Les nouvelles infrastructures aéroportuaires ont permis à lux-Airport, je n'en doute pas une seconde, de minimiser l'impact que nous avons connu au cours de cette année 2009. La qualité – soulignée par tous – de nos nouvelles infrastructures nous a en effet permis d'offrir à nos clients, compagnies aériennes et passagers, un service du meilleur niveau qui soit.

Avec le conseil d'administration et toute l'équipe de lux-Airport, nous avons fait le choix de ne pas frileusement attendre des jours meilleurs, mais au contraire de mettre en œuvre toutes les mesures adéquates pour affronter la crise en renforçant l'attractivité de l'aéroport et en le confirmant comme aéroport par excellence de la Grande Région.

Nous avons ainsi relevé un double défi, le premier ayant été de porter une attention constante à la réduction des coûts, qui nous a permis d'atteindre des résultats financiers satisfaisants.

Le second défi a été de continuer à investir dans tout ce qui peut offrir à chaque passager et à chaque compagnie, par un dialogue constant, toute l'efficacité et le confort de l'un des aéroports les plus performants d'Europe. En même temps, nous optons résolument pour le développement durable, entre autres par les diverses mesures mises en place dans une campagne active pour le respect de l'environnement.

Parce que la sûreté est tout naturellement au cœur de nos préoccupations, je tiens également à souligner combien lux-Airport répond au mieux aux normes en vigueur. Notre aéroport a en effet été l'objet, en 2009, de nombre d'audits et de contrôles effectués tant par les autorités nationales qu'européennes. Là encore, nous continuons à investir non seulement pour conserver une qualité maximale de sûreté, mais aussi pour anticiper sur toute nouvelle exigence qui pourrait survenir.

lux-Airport est consciente de son rôle social, en termes d'emploi, au sein de l'économie luxembourgeoise. Un rôle que notre entreprise assume pleinement mais dans le respect d'une gestion rigoureuse, elle-même précisément porteuse d'avenir.

Je ne peux terminer ce message sans adresser mes plus vifs remerciements à chaque collaborateur et collaboratrice pour leur détermination à apporter à tous une satisfaction de tout moment. Cette détermination est d'autant plus importante – et révélatrice d'un réel état d'esprit – que lux-Airport est une société jeune. Elle a en effet été créée en 2001 mais n'est devenue une société d'exploitation qu'après la mise en service de la nouvelle aérogare et du parking souterrain en mai 2008. Dans ce contexte, avoir affronté la crise de 2009 et présenter des résultats satisfaisants est le signe que, tous ensemble, nous avons voulu et su relever ce défi.

**Fernand Brisbois**  
Directeur général  
Président du comité de direction



# Les organes de l'entreprise

## Actionnariat au 31 décembre 2009

Les parts sociales de la société sont détenues à raison de 499 actions par l'État luxembourgeois et de 1 action par la Société de Promotion et de Développement de l'Aéroport de Luxembourg sàrl.

## Composition du conseil d'administration

**M. Frank Reimen**

Premier Conseiller de Gouvernement  
Chargé de la coordination générale au  
Ministère du Développement durable et des  
Infrastructures, Département des Transports  
Président

**M. Charles Klein**

Conseiller de Direction Adjoint à la  
Direction de l'Aviation Civile  
Vice-président

**M. Gilbert Meyer**

Conseiller de Gouvernement  
Administrateur

**M. Georges Molitor**

Directeur de l'Administration des Ponts et  
Chaussées  
Administrateur

**Mme Maryse Scholtes**

Administratrice générale  
Chargée de la coordination générale au  
Ministère du Développement durable et des  
Infrastructures  
Administrateur

**Mme Claude Wagener**

Conseillère de Direction Adjointe à la  
Direction de l'Aviation Civile  
Administrateur

**M. Jeannot Waringo**

Directeur de l'Inspection Générale  
des Finances  
Administrateur

**M. Michael Bazzucchi**

Représentant du personnel

**M. Ricardo Marinho**

Représentant du personnel

**M. Damien Seil**

Représentant du personnel

Les représentants du personnel ont été accueillis  
en tant que nouveaux membres du conseil d'administration  
le 19 septembre 2009.

## Composition du comité de direction

**Monsieur Fernand Brisbois**

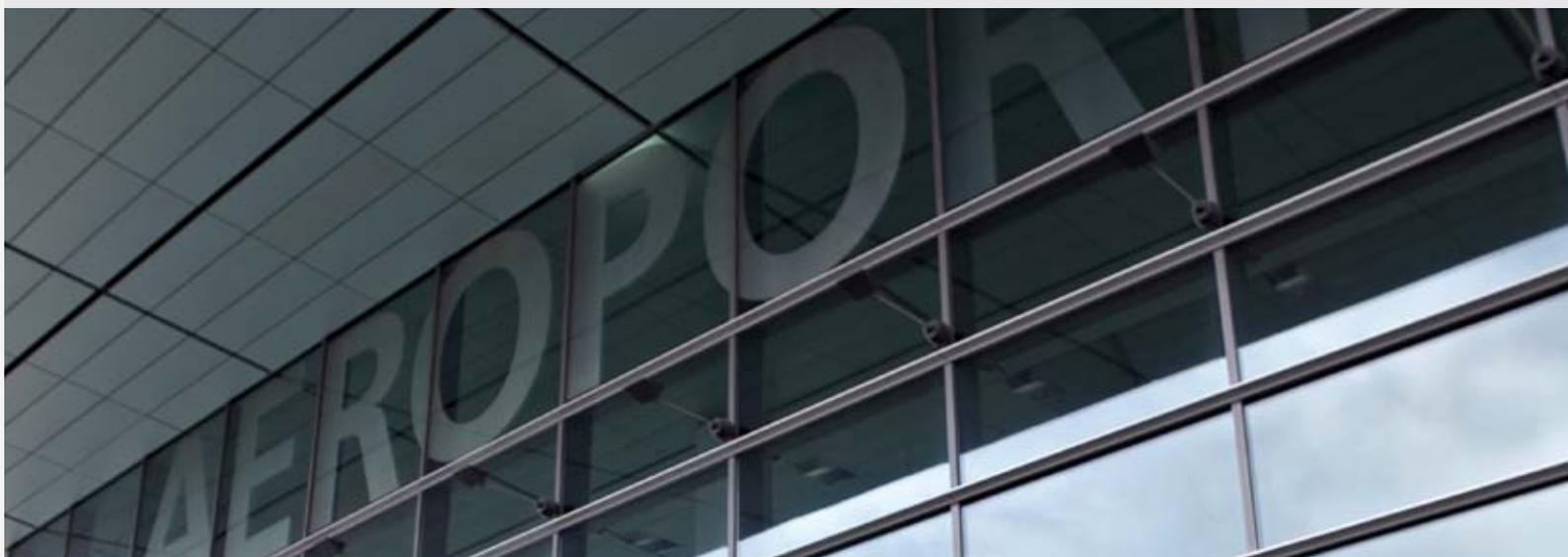
Directeur général  
Président du comité de direction

**Monsieur David Konsbruck**

Directeur administratif et financier

**Madame Claudine Leinenveber**

Directeur exploitation





## Les missions

Les statuts de la société définissent l'objet social comme étant "la réalisation, la mise en valeur et l'exploitation de l'Aéroport de Luxembourg y compris l'administration et la gestion des infrastructures aéroportuaires".

La loi du 26 juillet 2002 sur la police et l'exploitation de l'Aéroport de Luxembourg ainsi que sur la construction d'une nouvelle aérogare prévoit que l'État peut charger la société de toutes ou partie des activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation de l'Aéroport de Luxembourg, y compris l'administration et la gestion des infrastructures aéroportuaires.

Les modalités de mise en œuvre des missions sont réglées par voie de contrat entre l'État et la société signé par les deux parties en date du 15 janvier 2003 et approuvé par règlement grand-ducal du 14 avril 2003, renforcées par le règlement grand-ducal du 19 décembre 2008 portant approbation de l'avenant 2 à ce contrat.

### **LES MISSIONS EN QUESTION CONCERNENT :**

- > la construction, le financement et l'exploitation de la nouvelle aérogare et du terminal petits porteurs
- > la construction, le financement et l'exploitation d'un parking à proximité de la nouvelle aérogare
- > la construction, le financement et l'exploitation d'une centrale de cogénération répondant notamment aux besoins identifiés à l'intérieur de l'enceinte de l'aéroport
- > la construction, le financement et l'exploitation d'un terminal pour l'aviation générale, doté d'une fonction VIP gouvernementale
- > l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan global de sécurité et de sûreté de l'aéroport
- > la gestion immobilière de l'Aéroport de Luxembourg
- > l'exploitation technique et commerciale de l'aéroport
- > la supervision du respect des contrats de concession d'assistance en escale en matière de passagers et de fret
- > l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte de la gestion environnementale des activités aéroportuaires
- > la gestion et l'exploitation du salon d'honneur
- > la gestion des aires de stationnement des aéronefs à l'aéroport

# Evolution des nouvelles infrastructures aéroportuaires au Findel



- 1996** Loi du 11 juin 1996 autorisant l'extension de l'aérogare
- 2000** Début du chantier du terminal « petits porteurs »
- 2001** Création de lux-Airport, Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.
- 2002** Approbation de l'avant-projet sommaire par lux-Airport  
Loi du 26 juillet 2002 sur la police et sur l'exploitation de l'Aéroport de Luxembourg ainsi que sur la construction d'une nouvelle aérogare
- 2003** Début en novembre des travaux de terrassement pour le terminal principal ; vote de la loi sur le raccordement ferroviaire du Kirchberg et du Findel
- 2004** Le 26 mai 2004, inauguration du terminal B petits porteurs  
Début des travaux de gros œuvre du terminal principal
- 2005** Début en mars des travaux de terrassement du parking souterrain
- 2006** Début des travaux de terrassement de la centrale de cogénération en fin d'année
- 2007** Le 8 juin 2007, Monsieur le Ministre des Transports charge lux-Airport de mettre en place un terminal provisoire pour l'aviation générale
- 2008** Le 18 janvier 2008, la centrale de cogénération commence à livrer de l'énergie pour la nouvelle aérogare et le parking souterrain
- Le 1<sup>er</sup> février 2008, le terminal d'aviation générale est inauguré et mis en exploitation
- Le 25 avril 2008, inauguration du nouveau terminal A et du parking souterrain
- Les 26 et 27 avril 2008, lux-Airport organise des journées portes ouvertes pour le grand public
- Le 21 mai 2008, mise en exploitation du nouveau terminal A et du parking souterrain
- 2009** Introduction de la demande de cessation d'activités pour l'ancienne aérogare
- Rénovation de l'ancien parking extérieur D avec la création de 440 places de stationnement de délestage en cas de saturation du parking souterrain pour les périodes estivales
- Mise en exploitation en mai 2009 du nouveau hangar de maintenance de Cargolux
- Rénovation de l'aire des avions P1



# Rétrospective des faits marquants 2009

L'année 2009 a été la première année complète d'exploitation pour lux-Airport du nouveau terminal A et du parking souterrain. La mise en exploitation de ces infrastructures ayant en effet eu lieu en mai 2008, lux-Airport ne disposait que d'une expérience limitée tant pour une bonne moitié de la saison hivernale que pour la saison printanière.

Le défi était d'autant plus grand pour lux-Airport que les activités ont été confrontées successivement à deux crises majeures ayant affecté le transport aérien, constituées par le risque de pandémie de grippe et par la crise économique mondiale.

Si ses activités n'ont pas été épargnées, lux-Airport a redoublé d'efforts pour maintenir l'attractivité du Findel tant aux yeux de nos usagers et locataires qu'aux yeux de nos passagers.

Le maintien de cette compétitivité a tout d'abord pris la forme d'aides financières encadrées destinées à supporter nos partenaires et à prouver notre engagement sur un partenariat à long terme.

Cette volonté a également pris la forme du développement continu des infrastructures dénotant ainsi une confiance en l'avenir. A la reprise du Cargo Centre Ouest se sont notamment ajoutées l'ouverture du nou-

veau hangar de maintenance de Cargolux et la construction du parking D offrant une capacité de stationnement supplémentaire.

Cette volonté affirmée de croissance n'a pu enfin voir le jour qu'au travers de la confiance renouvelée d'acteurs extérieurs. C'est ainsi que l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, la Commission Européenne et la Direction de l'Aviation Civile ont successivement approuvé nos équipements et nos procédures de sûreté dans un contexte de risques accrus.

# nos métiers

## Exploitation de l'aéroport

L'exploitation d'un aéroport est complexe et relève de tous les domaines de l'industrie du transport aérien ; de l'accueil des passagers à l'organisation du positionnement des avions en passant par la sûreté et la sécurité, le tri des bagages, les concessions d'agents en escale, la gestion des parkings et de l'immobilier ou encore l'entretien de toutes ces infrastructures.

Cette exploitation doit harmoniser des technologies de pointe très diversifiées et disposer pour ce faire d'un système d'information apte à tout centraliser en temps réel, à faire face aux imprévus et avec une sécurité absolue.

lux-Airport, au travers de son infrastructure informatique notamment, met à disposition de ses clients l'entièreté des services nécessaires aussi bien pour les passagers que pour les usagers tels que les compagnies aériennes ou les locataires commerciaux. Le tout en garantissant, par un contrôle de qualité permanent, un fonctionnement qui assure à chacun une utilisation agréable et efficace des infrastructures sur l'ensemble du site.

Après la mise en exploitation du nouveau terminal en 2008, l'année 2009 a été une année de transition où, avec tous nos partenaires, nous avons constamment veillé à améliorer le confort d'utilisation du terminal avec les compagnies aériennes, en particulier concernant les délais d'attente au check-in et la livraison des bagages à l'arrivée.

D'autres optimisations ont été entreprises telles que l'installation de caméras pour permettre de visualiser en temps réel les arrivées et départs des avions sur l'aire des avions ou encore la mise en place d'un progiciel de supervision des passerelles en temps réel pour assurer un fonctionnement quotidien sans faille de celles-ci.

Une cinquième passerelle télescopique a d'ailleurs été installée et sera mise en service au début de l'année 2010. Elle permettra ainsi de faciliter et d'écourter le temps d'embarquement, respectivement de débarquement des passagers.

Avec la mise en exploitation du nouveau terminal et l'utilisation des passerelles, l'aire de stationnement des avions a été réaménagée. Entre septembre et octobre 2009, la moitié du tarmac a été rénovée en coopération avec l'Administration des Ponts et Chaussées. lux-Airport en a profité pour refaire aussi le marquage au sol en respectant le nouveau plan établi suivant les dernières normes en vigueur.

## Gestion des parkings

lux-Airport assure la gestion d'un parking souterrain de 4.000 places et d'un parking de surface « kiss and fly » dédié à la dépose rapide des passagers.

Pour faire face à l'afflux de voitures lors des pics estivaux, la capacité d'emplacements de stationnement du parking souterrain a été étendue en 2009 par un parking en surface prioritairement destiné à recevoir les véhicules du personnel travaillant sur le site ainsi que des fournisseurs. Ce parking peut également servir de soupape de sécurité en cas de saturation du parking souterrain.

Toujours pour assurer le confort des passagers et mieux les diriger dès leur arrivée sur le site aéroportuaire, la signalisation du site et du parking souterrain a été optimisée avec la pose de panneaux complémentaires.



## Sûreté

Le département sûreté a fait l'objet au cours de l'année 2009 de divers audits qui ont tous satisfait aux exigences de leurs commanditaires qu'il s'agisse de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile, de la Commission Européenne ou encore de la Direction de l'Aviation Civile luxembourgeoise.

Au cours du mois de mai 2009, l'OACI a mené un audit sur le département sûreté, révélant quelques non conformités mineures corrigées rapidement.

Du 22 au 26 juin 2009, le département de sûreté a été audité par la Commission Européenne. Le rapport d'audit fait le constat qu'« au niveau du dispositif de sûreté sur le terrain, il n'y a pas de déficiences structurelles ».

Au cours du mois de décembre 2009, la Direction de l'Aviation Civile a réalisé un audit documentaire pendant 5 jours, à la suite duquel un plan d'action a été dressé qui a permis et permettra suivant les délais énoncés la mise en place d'actions correctives.

Le département sûreté travaille suivant la norme ISO 9001. Au cours des mois de novembre et décembre 2009, le service qualité, en étroite collaboration avec le département sûreté a travaillé sur le dossier du renouvellement de la certification qui a eu lieu en janvier 2010.

En mai 2009, de par la mise en exploitation du nouveau hangar de maintenance de Cargolux, le département sûreté a mis en place de nouvelles procédures pour couvrir cette zone nouvellement en activité. Il a été nécessaire notamment de revoir les chemins de ronde, les portes d'accès et les droits d'accès ou encore les zones d'accès vis-à-vis du nouveau bâtiment.

En juin 2009, en étroite collaboration avec les autorités compétentes, la Direction de l'Aviation Civile, la Police Grand-Ducale et l'Administration de la Navigation Aérienne, le Plan de Sûreté Aéroportuaire (PSA) a été finalisé.

Dans le même cadre, les procédures générales d'inspection-filtrage ont été revues au cours de l'année 2009 et optimisées afin d'accroître la qualité des prestations de sûreté fournies aux usagers de l'aéroport.

## Sécurité

lux-Airport veille naturellement en permanence au plus strict respect de toutes les normes, mesures et recommandations en matière de sécurité. Pour garantir aux passagers et aux compagnies le meilleur niveau de sécurité qui soit, lux-Airport se tient continuellement informé des évolutions en la matière et ce afin de pouvoir anticiper toute nouvelle directive, et toujours dans le respect du confort des utilisateurs.

## Gestion immobilière

Parmi les missions légalement confiées à lux-Airport figure la gestion immobilière, vecteur de développement et de valorisation du site aéroportuaire. Plusieurs projets ont été menés en 2009.

Cargolux a déménagé dans son nouveau hangar de maintenance construit coté sud de la piste, libérant ainsi l'ancien hangar. lux-Airport entamera en 2010 une rénovation du hangar pour permettre de l'affecter à nouveau à des activités aéroportuaires.

lux-Airport a entrepris des rénovations de grandes échelles dans un bâtiment en bout de piste. Ce bâtiment abrite déjà la Direction de l'Aviation Civile et devrait permettre d'y loger d'autres locataires.

Plusieurs projets de construction de surfaces de bureaux sur l'ancien parking E sont en cours d'étude. Ces projets entraîneront l'implantation de plusieurs bâtiments revalorisant ainsi l'ancien parking dont l'exploitation est devenue caduque depuis la mise en exploitation du parking souterrain.

La voie d'accès directe pour les bus et les taxis de la RN1 vers le nouveau terminal A a été ouverte au cours du mois de mai 2009. Elle offre un accès privilégié aux taxis et aux bus vers le terminal A et désengorge le seul point d'accès au terminal par le rond point de la RN1.

Des barrières ont aussi été posées au niveau des couloirs de taxis devant l'aéroport. Elles permettent de différencier les taxis agréés des autres taxis et délimitent une voie unique de dépose des clients.

## Maintenance technique

Le service de maintenance technique est opérationnel 24h/24 et 7j/7. Il a pour mission de faire fonctionner en permanence toutes les installations du terminal, pour les passagers et les usagers.

Le département de maintenance technique assure des dépannages ainsi que les tests de contrôle du bon fonctionnement de tous les dispositifs (éclairage, incendie, scanners, etc.). Au cours de l'année 2009, lux-Airport a entrepris des négociations avec les fournisseurs pour mettre en place des contrats de maintenance relatifs à certaines installations indispensables au bon fonctionnement de l'aéroport, les garanties particulières liées à la construction venant à échéance.

Le personnel de maintenance technique a suivi une formation spécifique pour tous les dispositifs et l'année 2009 a été consacrée à éliminer les quelques défauts techniques liés à la nouveauté des installations.

2009 a surtout été marquée, pour ce service, par la reprise en gestion de tous les bâtiments du site aéroportuaire.

## Le développement durable

Soucieux de s'inscrire dans le cadre d'un développement durable de ses activités et conscient de ses responsabilités en matière environnementale, lux-Airport a initié en 2009 avec l'Administration de l'Environnement des réunions trimestrielles permettant de prioriser les actions à mener et d'en assurer le suivi dans un but de transparence vis-à-vis du grand public.

Outre la démolition de l'ancien terminal qui constitue sans aucun doute le projet environnemental phare de 2009, lux-Airport a en accord avec l'Administration de l'Environnement défini et travaillé sur les projets suivants :

- Extension du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets (PPGD) de l'aérogare à l'ensemble du site aéroportuaire
- Contrôle de la composition et de la quantité des produits utilisés pour assurer le déverglaçage de la piste et des taxiways ainsi que du dégivrage des aéronefs tout en menant des réflexions quant à la définition d'un emplacement centralisé réunissant à l'avenir toutes les opérations de dégivrage
- Mise à disposition régulière de statistiques telles que le nombre et la répartition des mouvements d'aéronefs à l'Administration de l'Environnement. Elles sont utilisées notamment pour analyser l'impact sonore sur les activités riveraines
- Modernisation en collaboration avec l'Administration des Ponts et Chaussées du système de gestion des eaux
- Création d'un comité de contrôle de la faune aéroportuaire auquel lux-Airport participe en tant que membre effectif

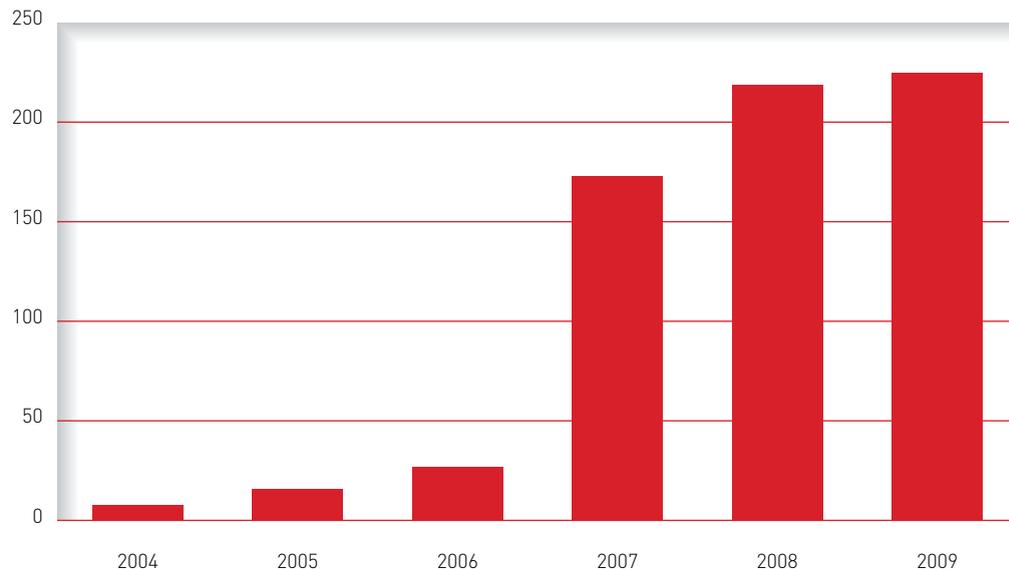


# Nos ressources

## L'effectif

Au 31 décembre 2009, la société comptait 225 collaborateurs dont 70 % occupaient une mission de sûreté aéroportuaire.

## Evolution de l'effectif



Le tableau de l'évolution des effectifs de lux-Airport illustre la montée en charge de la société puisque l'évolution du nombre des effectifs est marquée par deux impor-

tants paliers. Tout d'abord la reprise de Luxair, début 2007, de la mission de sûreté avec du personnel de lux-Airport spécialement formé et agréé par les autorités de

l'État. Ensuite, en 2008, l'arrivée de personnel supplémentaire nécessaire pour la mise en exploitation du nouveau terminal.

## L'informatique

Le système d'information, prévu pour être redondant, constitue le noyau central du bon fonctionnement de l'aéroport, en centralisant toutes les données relatives à chaque dispositif.

L'équipe informatique de lux-Airport fait partie de l'équipe d'exploitation.

La part la plus visible – et essentielle – pour les passagers est bien sûr l'affichage des informations relatives aux vols. Cet affichage est rendu possible par la connexion du système informatique de lux-Airport à la base de données des aéroports européens qui rassemble toutes les informations sur les mouvements d'avion.





## Promotion aéroportuaire et communication

La mission de lux-Airport relative à la promotion des activités aéroportuaires relève de plusieurs aspects ; il s'agit tout d'abord d'assurer toute la communication relative à l'aéroport en lui-même, à savoir notamment le nombre de passagers, le nombre de mouvements d'avions, les arrivées de nouvelles compagnies, les publications des horaires d'été et d'hiver, ou des nouveautés.

lux-Airport mène par ailleurs des actions marketing pour attirer de nouvelles compagnies aériennes et proposer de nouvelles destinations susceptibles d'attirer plus de voyageurs, qu'ils soient d'affaires ou de loisir. Cette politique de promotion a pour but de confirmer et amplifier la réputation de l'aéroport de Luxembourg comme l'aéroport de référence au cœur de la Grande Région.

lux-Airport se doit de soutenir aussi, plus encore en période de crise, les usagers de l'aéroport. Ainsi, lux-Airport a apporté en 2009 certains soutiens financiers auprès des usagers de l'aéroport pour leur permettre à court terme de supporter les aléas de l'environnement économique difficile.

lux-Airport a réalisé courant 2009 des actions publicitaires ; c'est ainsi que dès le mois de janvier, lux-Airport a pour la première fois été présent lors de la foire Vakanz organisée dans les halls de Luxexpo, le transport aérien étant un maillon essentiel dans la chaîne touristique. Par la suite, lux-Airport a organisé deux campagnes publicitaires, la première en mai à l'occasion du premier anniversaire de l'ouverture du nouveau terminal et du parking souterrain, la seconde en septembre sur des supports publicitaires variés tels que la presse, la télévision, les radios, Internet ou encore divers affichages, le tout non seulement au Grand-Duché de Luxembourg mais également en France, en Belgique et en Allemagne.



# Indicateurs de qualité de service

En 2009, pour sa première année complète d'exploitation, lux-Airport s'est attelé avec les agents en escale et les compagnies aériennes à développer des indicateurs de qualité de service qui lui permettent périodiquement de s'assurer que cette qualité faisant la renommée de l'aéroport de Luxembourg soit continuellement améliorée.

Ainsi, les délais d'attente aux comptoirs d'enregistrement sont contrôlés, différenciant les classes de voyageur telles que business, économiques ou vacances. Les

délais de livraison des bagages à l'arrivée sont aussi analysés, tenant compte de la taille de l'avion et du nombre de passagers présents dans l'avion.

Les réclamations, provenant soit des usagers soit des passagers sont aussi examinées avec attention.

Les résultats très positifs de ces indicateurs ne sont pas simplement le fait d'une infrastructure efficace à tous niveaux, mais le fruit d'une intense collaboration entre chaque service de lux-Airport et tous ses

clients. Cette démarche proactive nous amène à dégager la meilleure solution pour chaque question soulevée, dans le souci d'une démarche qualité rigoureuse. Les résultats de nos indicateurs de qualité montrent combien notre volontarisme est payant, mais nous n'entendons bien sûr pas nous reposer sur ces bons résultats et continuons ce travail quotidien pour faire de notre aéroport celui de référence au cœur de la Grande Région.





# Performances et statistiques

lux-Airport a accueilli en 2009 1.551.344 passagers, soit une diminution de 8,5 % par rapport à 2008. Seules deux compagnies ont réussi à tirer leur épingle du jeu à savoir Swiss et British Airways qui ont respectivement transporté, en 2009, 10 % et 17 % de passagers de plus que l'année précédente.

La diminution du trafic enregistré en 2009, qu'il s'agisse de l'activité passage ou de l'activité fret, s'inscrit dans une tendance générale à la récession enregistrée par tous les aéroports en Europe et de par le monde. Elle est bien sûr la conséquence directe de la crise financière d'abord, économique ensuite venue, fin 2008, des États-Unis. Cette crise a brutalement et mondialement affecté tous les secteurs économiques, entraînant une chute de la demande de voyages aériens et de transport aérien de fret.

Toutes les compagnies aériennes notent malgré tout une augmentation en décembre 2009 par rapport à décembre 2008 : Swiss (+33 %), British Airways (+31 %), SAS (+15 %), TAP (+11 %), VLM/CityJet (+8 %), KLM (+7 %) et enfin Luxair (+2 %). Tunisair, quant à elle, s'est maintenue au même niveau que l'année précédente.



**76 DESTINATIONS DONT  
24 DESTINATIONS  
SAISON ÉTÉ  
4 DESTINATIONS  
SAISON HIVER**

## 76 destinations

AGADIR	AGA
AJACCIO	AJA
ALMERIA	LEI
AMSTERDAM	AMS
ANTALYA	AYT
ARRECIFE	ACE
BARCELONE	BCN
BARI	BRI
BASTIA	BIA
BERLIN	TXL
BODRUM	BJV
BOURGAS	BOJ
BUCAREST	OTP
BUDAPEST	BUD
CAGLIARI	CAG
CATANE	CTA
CHANIA	CHQ
CONSTANTA	CND
COPENHAGUE	CPH
CORFOU	CFU
CRACOVIE	KRK
DJERBA	DJE
DUBLIN	DUB
DUBROVNIK	DBV
DUNDEE	DND
EDIMBOURG	EDI
FARO	FAO
FRANCFORT	FRA
FUERTEVENTURA	FUE
FUNCHAL	FNC
GENEVE	GVA
GRAN CANARIA	LPA
HAMBOURG	HAM
HERAKLION	HER
HURGHADA	HRG
IBIZA	IBZ
ILE DE MAN	IOM
JEREZ	XRY
JERSEY	JER
KOS	KGS
LAMEZIA TERME	SUF
LISBONNE	LIS
LONDRES CITY	LCY
LONDRES GATWICK	LGW
LUXOR	LXR
MADRID	MAD
MALAGA	AGP
MALTE	MLA
MANCHESTER	MAN
MARRAKECH	RAK
MARSA ALAM	RMF
MILAN	MLN
MONASTIR	MIR
MOSCOU	DME
MUNICH	MUC
NAPLES	NAP
NICE	NCE
PALERME	PMO
PALMA	PMI
PAPHOS	PFO
PARIS	CDG
PORTO	OPR
PRAGUE	PRG
RHODES	RHO
RIMINI	RMI
ROME	FCO
SARREBRUCK	SCN
SHARM EL SHEIKH	SSH
TENERIFE	TFS
TOZEUR-NEFTA	TOE
TUNIS	TUN
TURIN	TRN
VARNA	VAR
VARSOVIE	WAW
VIENNE	VIE
ZURICH	ZRH

## COMPAGNIES AÉRIENNES

### LUXAIR LUXAIR

Luxair Luxembourg Airlines, compagnie aérienne nationale basée à l'Aéroport de Luxembourg opère principalement les vols d'affaires. LuxairTours, autre activité de Luxair Group, est spécialisé dans les destinations de vacances et commercialise des séjours incluant les vols et les hébergements. Toutes destinations confondues, Luxair Group représente la majeure partie du trafic aérien de l'aéroport avec 65% des vols au départ. Luxair assure aussi les missions d'assistance en escale en matière de passagers ainsi qu'en matière de fret aérien.

### BRITISH AIRWAYS BRITISH AIRWAYS

British Airways fait partie des compagnies aériennes présentes à l'aéroport depuis de longues années. Elle effectue des liaisons avec l'aéroport de Londres Gatwick.

### HAMBOURG INTERNATIONAL HAMBURG INTERNATIONAL

Cette compagnie aérienne assure des vols vacances au départ de Luxembourg tout au long de saison été.

### KLM CITY HOPPER KLM

Depuis plusieurs années, KLM transporte principalement des voyageurs d'affaires entre Luxembourg et le hub d'Amsterdam.

### CITYJET CITYJET

CityJet, anciennement VLM et filiale du groupe Air France / KLM opère des vols entre les aéroports de Luxembourg et de Londres City.

### SWISS SWISS

Swiss International Air Lines opère des rotations entre Luxembourg et le hub de Zurich.

### TAP Portugal TAP PORTUGAL

La compagnie aérienne portugaise relie l'aéroport de Luxembourg aux aéroports de Lisbonne et de Porto.

D'autres compagnies aériennes desservent aussi l'aéroport de Luxembourg telles que SAS, Transaero Airlines et Tunisair.

## COMPAGNIES CODE SHARE

Dans certains cas, des compagnies ne font que commercialiser le vol, laissant l'opération de celui-ci à des tiers.

### Code share

AIR CANADA	AC	
AIR FRANCE	AF	
ALITALIA	AZ	
AUSTRIAN AIRLINES	OS	
CSA CZECH AIRLINES	OK	
LUFTHANSA	LH	
LOT POLISH AIRLINES	LO	
US AIRWAYS	US	

## 11 compagnies aériennes

BRITISH AIRWAYS	BA
HAMBOURG INTERNATIONAL	4R
KLM CITY HOPPER	KL
LUXAIR	LG
SAS	SK
SWISS	LX
TAP	TP
TRANSAÉRO AIRLINES	UN
TUNISAIR	TU
FLY VLM AIRLINES	VG
CITYJET	AF

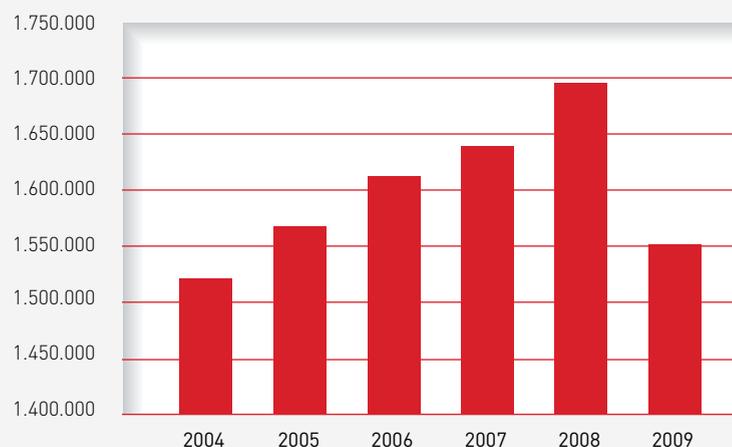


# Chiffres clés 2009

## Passagers

### HISTORIQUE \*

2004	1.521.806
2005	1.567.468
2006	1.613.475
2007	1.640.252
2008	1.695.772
2009	1.551.344



### SAISONNALITÉ DU TRAFIC PASSAGER \*

Janvier	89.416	5,8 %
Février	91.030	5,9 %
Mars	105.261	6,8 %
Avril	135.093	8,7 %
Mai	143.767	9,3 %
Juin	146.041	9,4 %
Juillet	163.864	10,6 %
Août	171.332	11,0 %
Septembre	146.998	9,5 %
Octobre	140.167	9,0 %
Novembre	112.344	7,2 %
Décembre	106.031	6,8 %



\* Source : Statistiques de l'Administration de la Navigation Aérienne





Top 5 des destinations 2009

Schengen / non Schengen

#### TOP 5 DESTINATIONS (PASSAGERS)

1. Londres
2. Francfort
3. Zurich
4. Lisbonne
5. Amsterdam

#### TOP 5 PAR PAYS DESSERVIS (PASSAGERS)

1. Allemagne
2. Espagne
3. Royaume Uni
4. Suisse
5. Portugal

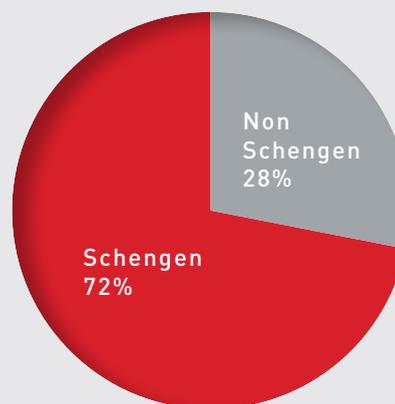
#### TOP 5 DESTINATIONS (MOUVEMENTS)

1. Londres
2. Francfort
3. Paris
4. Amsterdam
5. Munich

#### TOP 5 PAR PAYS DESSERVIS (MOUVEMENTS)

1. Allemagne
2. Royaume Uni
3. Espagne
4. France
5. Italie

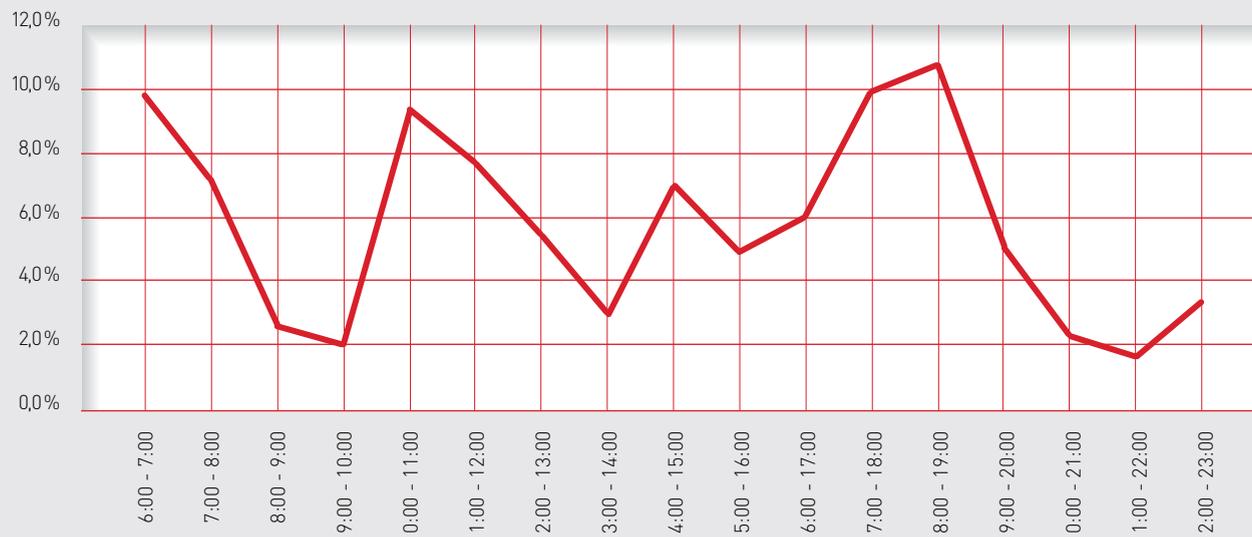
#### RÉPARTITION SCHENGEN / NON SCHENGEN AU DÉPART





## Heures de pointe

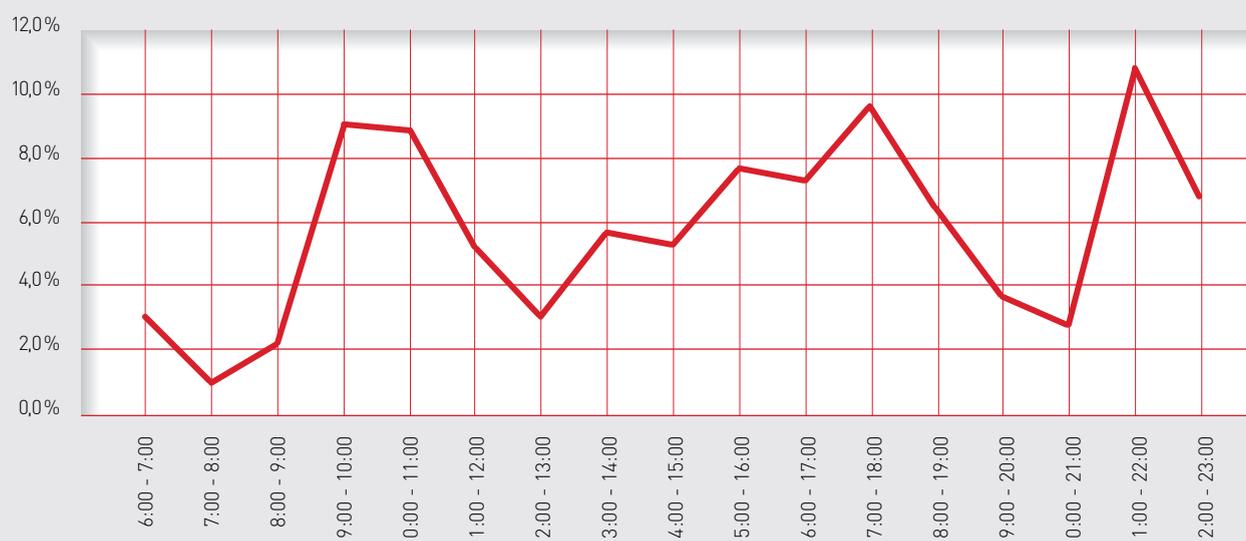
### HEURES DE POINTE DES DÉPARTS \*



\* Source : Statistiques de l'Administration de la Navigation Aérienne



## HEURES DE POINTE DES ARRIVÉES \*

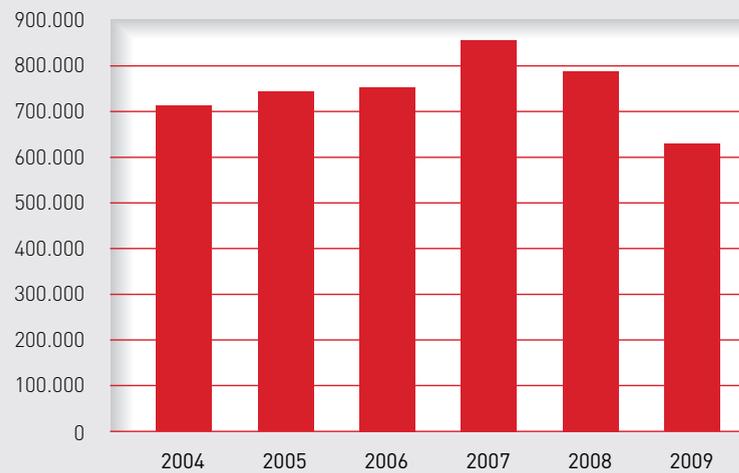


\* Source : Statistiques de l'Administration de la Navigation Aérienne

## Fret et poste

### ÉVOLUTION (TONNE) \*

2004	712.984
2005	742.765
2006	752.634
2007	856.740
2008	788.223
2009	628.666

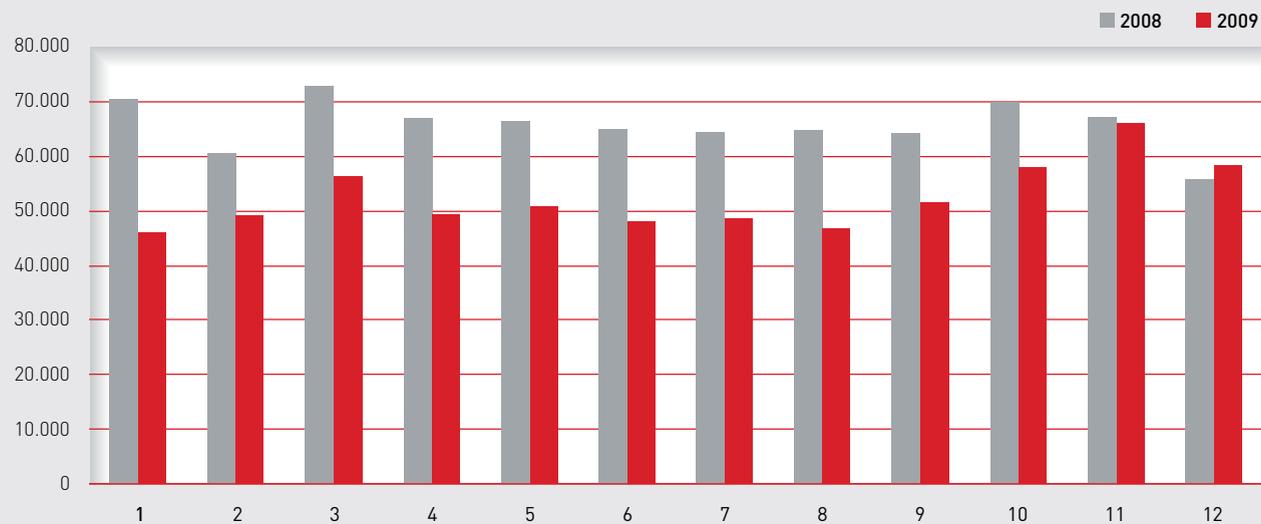


\* Source : Statistiques de l'Administration de la Navigation Aérienne



### ÉVOLUTION MENSUELLE DU FRET PAR MOIS (TONNE) \*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2008	70.468	60.499	72.736	66.937	66.222	64.955	64.493	64.805	63.988	70.094	67.254	55.773
2009	46.083	49.067	56.217	49.425	50.817	47.999	48.433	46.919	51.570	57.909	65.926	58.304



\* Source : Statistiques de l'Administration de la Navigation Aérienne



# La fourniture d'énergies au Findel

Une des missions confiées par l'État à lux-Airport consiste en la construction, le financement et l'exploitation d'une centrale de cogénération répondant notamment aux besoins identifiés à l'intérieur de l'enceinte de l'aéroport.

La centrale principale de cogénération a été construite en même temps que le nouveau terminal A et le parking souterrain.

A l'heure actuelle, la centrale principale produit et fournit au nouveau terminal A de la chaleur pour le chauffage, du froid pour la climatisation et du courant de secours en cas de coupure de l'alimentation électrique principale.

En parallèle, de par le développement des infrastructures aéroportuaires et la construction du nouveau hangar de maintenance de Cargolux, une seconde centrale de cogénération a été construite et mise en service en même temps que le nouveau hangar.

Elle fournit de la chaleur, du froid, du courant de secours et de l'air comprimé à Cargolux.

Airport Energy, filiale à 50 % de lux-Airport, entend attirer de nouveaux clients du site aéroportuaire et plusieurs projets entamés en 2009 sont sur le point d'être concrétisés en 2010.



# Rapport du réviseur d'entreprises

Aux Actionnaires de  
**SOCIÉTÉ DE L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG S.A.**  
Société Anonyme  
4, rue de Trèves  
L- 2632 Findel

## **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SOCIÉTÉ DE L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

## **RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS L'ÉTABLISSEMENT ET LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

## RESPONSABILITÉ DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## OPINION

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SOCIÉTÉ DE L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG S.A. au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

## RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

BDO Audit  
représentée par

**Marc LAMESCH**  
Réviseur d'entreprises

Luxembourg, le 16 avril 2010

# Résultats financiers

## Bilan

	2008	2009		2008	2009
Immobilisations incorporelles	88.033,21	96.631,93	Capital souscrit	500.000,00	500.000,00
Immobilisations corporelles	221.990.650,89	220.167.054,70	Réserves légales	50.000,00	50.000,00
Immobilisations financières	1,00	1,00	Autres réserves	5.422.100,00	5.422.100,00
<b>Actif immobilisé</b>	<b>222.078.685,10</b>	<b>220.263.687,63</b>	Résultats reportés	-3.233.785,97	-2.417.896,23
Créances	13.055.268,36	12.192.760,97	Résultat de l'exercice	815.889,74	6.714.511,09
Avoirs en banques	27.440.956,54	33.193.272,01	Subventions	464.732,34	389.588,10
<b>Actif circulant</b>	<b>40.496.224,90</b>	<b>45.386.032,98</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>4.018.936,11</b>	<b>10.658.302,96</b>
Comptes de régularisation	223.434,82	288.400,52	Provisions pour risques et charges	3.017.989,16	1.966.763,15
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>262.798.344,82</b>	<b>265.938.121,13</b>	Dettes	255.744.193,24	253.258.328,72
			Comptes de régularisation	17.226,31	54.726,30
			<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>262.798.344,82</b>	<b>265.938.121,13</b>

## Compte de profits et pertes

	2008	2009
Cons. marchandises, matières premières et consommables	2.974.891,22	3.372.095,16
Autres charges externes	8.341.504,70	9.257.466,58
Frais de personnel	9.173.926,17	10.367.866,97
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	7.059.308,13	13.141.272,92
Autres charges d'exploitation	2.539.249,58	910.186,33
Intérêts et charges assimilées	10.489.021,82	4.971.293,05
Charges exceptionnelles	234.777,85	74.270,94
Impôts	225.560,83	650.175,10
Résultat de l'exercice	815.889,74	6.714.511,09
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>41.854.130,04</b>	<b>49.459.138,14</b>

	2008	2009
Montant net du chiffre d'affaires	28.495.877,25	36.020.728,57
Autres produits d'exploitation	12.582.907,74	13.221.521,41
Autres intérêts et produits assimilés	759.764,83	192.252,79
Produits exceptionnels	15.580,22	24.635,37
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>41.854.130,04</b>	<b>49.459.138,14</b>

## Perspectives

Pour l'année à venir, lux-Airport continuera en priorité à soutenir les compagnies aériennes présentes à l'aéroport dans leurs efforts de consolidation et mise sur de nouvelles opérations marketing visant à développer l'attractivité du Findel par les services offerts aux passagers.

Malgré une conjoncture économique difficile en 2009, lux-Airport demeure confiante et table sur une reprise de la croissance du nombre de passagers.

L'année 2010 sera d'ailleurs marquée par l'arrivée du transporteur régional allemand Hahn Air et le retour de sa compatriote charter Hamburg International. Parallèlement, Iceland Express reliera Luxembourg à Reykjavik en Islande. Et dès l'été 2010, des compagnies aériennes devraient opérer des vols pour Thomas Cook.

Afin de maintenir la compétitivité de l'Aéroport de Luxembourg, lux-Airport a d'ailleurs diminué pour 2010 la redevance pour service passagers.

Le maintien de l'attractivité du Findel passera également par une amélioration continue des infrastructures existantes et par une collaboration accrue avec les divers acteurs du site aéroportuaire.







SOCIÉTÉ DE L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG S.A.  
B.P. 635 · L-2016 Luxembourg-Findel